

Mons 2015 capitale européenne de la culture
Emplois, création d'activités et autres impacts économiques

Proposition de marché avec l'office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi (Forem)

Promoteurs :

Fabienne LELOUP, professeur, FUCaM, fabienne.leloup@fucam.ac.be

tél : 065323269

Sébastien PRADELLA, chercheur, FUCaM, sebastien.pradella@fucam.ac.be

1. Le contexte scientifique de l'analyse.

Les FUCaM et plus particulièrement le Groupe de Recherche en Action publique et Développement territorial (GRApDt), dirigé par le professeur Fabienne Leloup, contribuent à l'analyse des dynamiques territoriales, spécifiquement wallonnes et transfrontalières franco-belges. Une convention avec l'asbl *Culture.Wapi* (2011-2012) porte sur l'analyse des liens entre culture et développement socio-économique en Wallonie picarde. D'autres recherches sur fonds institutionnels portent sur le pilotage public des plans et des projets urbains (en région bruxelloise et francilienne), sur l'impact économique d'infrastructures patrimoniales (musées, ascenseurs), de projets culturels transfrontaliers ou sur la patrimonialisation UNESCO. Elles s'attachent également aux modalités de travail administratif et politique dans la mise en œuvre des politiques de développement territorial (en particulier en Hainaut).

Un partenariat étroit a été conclu avec le centre de recherche PACTE-Territoire codirigé par l'économiste Bernard PECQUEUR¹ de l'Université de Grenoble. Depuis 2003, le GRApDt bénéficie ainsi de collaborations et de transferts de connaissance auprès d'un centre référencé par le CNRS français. Cela se traduit, entre autres, par l'organisation annuelle de Journées scientifiques internationales de l'action publique et du développement territorial², la participation au sein d'organismes tels que l'IWEPS, l'animation de débats (par exemple sur la question des « bassins économique », janvier 2011, MOC) et la présentation de travaux à divers congrès et conférences publiques.

Les compétences du GRApDt portent sur la compréhension des dynamiques locales et plus particulièrement sur l'analyse des capacités d'action pour le développement

¹ Père de l'économie territoriale francophone, il a publié entre autres *Le Développement local* aux éditions la Découverte. Il séjournera aux FUCaM en tant qu'invité en octobre 2011 et en mai 2012.

² Organisées sous la forme d'échanges entre scientifiques et acteurs publics et privés de terrain à propos de problèmes de développement local ou de l'action publique locale. Pour plus de détails consulter le site du GRApDt <http://actionpublique-territoire.blogspot.com/>.

territorial – entendu comme un processus de développement socio-économique incluant ses aspects d'émancipation sociale et d'amélioration environnementale aptes à soutenir et pérenniser ces dynamiques -.

L'analyse du lien entre culture et économie est plus spécifiquement menée depuis 2009 et se base sur une approche où le rapport entre culture et économie a un rôle structurant pour le territoire et où les activités culturelles produisent des *outputs* directs (côté production : emplois et entreprises ; côté consommation : spectateurs et participants) mais aussi des externalités positives (effets individuels et sociaux bénéfiques pour l'ensemble du territoire), du capital cognitif et de façon globale un accroissement des capacités des acteurs – privés et publics - ce qui tend à générer création et développement endogène territorial.

2. Economie et culture.

2.1 Etat des connaissances

Le projet Mons 2015 repose sur l'hypothèse que le développement socio-économique d'un territoire peut miser sur la *culture* et le capital cognitif, à la suite des exemples de « cités créatives » ou du « Guggenheim de Bilbao » qui traversent la littérature. Quelques rappels sur les liens entre économie et culture sont présentés ci-après.

De plus, le projet Mons2015 s'inscrit dans un projet de *territoire* couvrant la zone de Mons-Borinage et Le Centre. Un développement de type territorial induit entre autres la coordination des secteurs socio-économiques, l'émergence d'une vision commune, éléments décrits ensuite dans ce point 2.1

L'économie et la culture

Longtemps considérée comme un coût, l'activité culturelle est à la fois une production artistique et l'ultime étape du « Welfare State » par son rôle pour l'éducation et la citoyenneté. Mais la culture est aujourd'hui aussi abordée comme un secteur économique à part entière, associée à l'innovation, créatrice d'effets multiplicateurs et d'emplois, et à la production de biens et services culturels (e.a. OCDE, 2005, *La culture et le développement local. Développement économique et création d'emplois locaux*, éditions OCDE).

La culture en tant que secteur économique inclue les arts visuels, les arts de la scène, la création littéraire en ce compris les bibliothèques, mais aussi l'édition, la musique et l'enregistrement sonore, le patrimoine matériel et immatériel, le cinéma et la télévision, la publicité, l'architecture, les jeux interactifs ou le design (exemple de catégorisation tirée de : Chambre de Commerce de Montréal métropolitain, 2009, *La Culture à Montréal*, brochure mensuelle). La « filière » culturelle comporte diverses étapes qui chacune induit ses dynamiques socio-économiques : création, production, distribution, diffusion et conservation. La phase de production renvoie par exemple aux entreprises d'édition ou de production d'image en tant que bien commercialisable, celle de diffusion au travail des agents ou des promoteurs culturels

A partir de ces distinctions, les retombées économiques d'une activité culturelle sont des retombées à la fois directes (créations d'emplois dans le secteur ou dans les secteurs associés en amont ou aval de la production culturelle ; créations de revenus par les entreprises ou les opérateurs culturels) et indirectes (création d'une capacité créative, impacts sur l'horeca, sur le tourisme, bien être collectif et individuel, ...). La culture est ainsi apte à susciter une dynamique économique de créations d'activités et de capital, une dynamique sociale en terme d'inclusion et de participation mais aussi une dynamique physique de par les effets en terme de revitalisation de quartiers, de conservation ou de réhabilitation immobilières notamment (e.a. KEA, 2006, *The Economy of Culture in Europe*, étude destinée à la Commission européenne).

La littérature socio-économique met ainsi en exergue comment les « cités créatives » à la *Florida* induisent un développement basé sur les industries culturelles, l'attractivité culturelle et technoscientifique, la régénération et la requalification urbaines et accroissent le capital cognitif local, input nécessaire à l'économie de la connaissance du XXIème siècle.

D'un autre côté la réalité de ces quartiers ou de ces villes créatives est aussi celle de quartiers ou de villes gendriés. L'hyper-mobilité des opérateurs renforce l'existence de réseaux à l'échelle mondiale et par là la centralité des métropoles ; l'accent mis sur une production artistique de niche entraîne une ségrégation des populations concernées ; la réalisation d'événements ou d'infrastructures coûteuses sans impacts directs pose la question de la répartition financière des ressources locales.

Ceci amène à opposer à ces villes créatives les villes *participatives*, qui utilisent la culture pour accroître la cohésion des populations, y compris en s'appuyant sur leur diversité culturelle. Ces villes articulent opérateurs culturels et acteurs socio-économiques et recherchent des effets d'entraînement basé sur la création de capital social.

Le projet de territoire

Que le projet repose sur la culture ou sur d'autres secteurs, la mise en œuvre d'une vision territoriale amène à se poser la question d'un développement plurisectoriel et multi-acteurs ; l'interaction des forces productives, l'adhésion d'une « communauté » en ce compris ses centres de formation ou de recherche, l'utilisation de normes ou de « logos » communs constituent autant d'éléments inhérents à cette démarche territoriale.

Dans le cas d'un développement par la culture, la question des lieux de spectacles ou des aspects identitaires des manifestations (au sens de portés par une population ou un segment de celle-ci) entrent en compte. Les *flagships* (équipements signés par de grands noms) ou les grands spectacles font alors office de mise en scène et de visibilité extérieure de cette construction territoriale, à condition de s'appuyer par exemple sur les réseaux sociaux locaux (voir les travaux de Guy Saez, PACTE, Grenoble). Certains processus de patrimonialisation associent de même la valorisation, marchande, d'un bien matériel ou immatériel, son apport identitaire et ses

liens avec les spécificités propres au territoire.

La logique territoriale met en évidence les réseaux d'acteurs qui diminuent les coûts de transaction et favorisent le contact « face à face » ; ces réseaux sont ainsi aptes à ancrer les opérateurs et à pérenniser les retombées d'une action. Les coordinations des acteurs, notamment dans les secteurs créatif et culturel, si elles sont mobilisables amènent à construire des capacités d'action durable. La localisation des centres décisionnels au sein même des territoires constitue un exemple de condition initiale nécessaire mais non suffisante.

Une vision territoriale rend aussi compte de l'émergence de « districts », c'est-à-dire d'agrégation d'entreprises et de centres de secteurs divers qui se localisent en un même lieu afin de tirer parti des externalités dégagées par cet ensemble. La littérature économique récente regorge ainsi d'exemples de « cités créatives », de « quartiers créatifs » ou de « clusters culturels », ces exemples reposant sur des conditions d'occurrence particulières où les effets de taille, de formation et de diffusion s'avèrent des éléments clef. De plus, comme discuté à Mons notamment dans le cas de Liège ou de Lille (*Journées scientifiques du développement territorial et de l'action publique locale*, FUCaM, mai 2010), certaines de ces réalisations tendent à s'inscrire dans un processus de centralisation voire d'exclusion de certaines catégories de la population.

2.2 Contexte de l'étude

Mons sera Capitale européenne de la Culture en 2015, avec la ville tchèque de Plzen. Le slogan choisi pour soutenir l'année d'activités est « *where technology meets culture* », ce qui signifie que le processus de développement repose sur deux piliers : d'une part la technologie et d'autre part la culture. Le premier pilier moins visible pour le public repose sur l'existence d'entreprise de haute technologie de l'information et de la communication. Le deuxième pilier se décline autour de 4 figures locales ou ayant séjourné localement (Roland de Lassus, Vincent van Gogh, Paul Verlaine et Saint Georges) et repose sur un ensemble d'activités culturelles notamment contemporaines.

Comme dans le cas de diverses autres capitales européennes de la culture, la rénovation urbaine sera intégrée au projet et un partenariat avec 14 villes franco-belges est institué en plus des liens privilégiés avec l'autre Capitale, Plzen.

L'étude proposée dans le cadre des missions confiées aux comités subrégionaux de l'emploi et de la formation s'insère dans une vision articulant création d'emplois et d'activités et compétences.

Il s'agit dans un premier temps de fournir:

- *Une évaluation des retombées probables du projet Mons 2015 en termes de création d'emplois et d'activités ainsi qu'au niveau des besoins en compétences. Cette évaluation sera notamment réalisée à partir de plusieurs scénarii réalistes tirés des retombées constatées suite à des projets similaires menés dans d'autres régions ou d'autres pays.*

Puis, dans un deuxième temps, à partir de cette évaluation et des ressources

disponibles de :

- *Identifier les principaux enjeux en termes de création d'activités et d'emplois, de développement des compétences sur la zone,*
- *Proposer des actions à mettre en œuvre pour rencontrer ces enjeux sur les champs emploi/formation/enseignement et ainsi maximiser les retombées de Mons 2015 pour les habitants et les entreprises du territoire Cœur du Hainaut.*

2.3 Questionnement

L'analyse demandée porte sur les retombées économiques, en terme d'emplois et d'activités, produites ou à produire par Mons2015, le projet de Capitale européenne de la Culture. Un accent particulier concerne la localisation de ces retombées (pour l'aspect territorial) et les personnes faiblement qualifiées ou éloignées de l'emploi (pour l'aspect d'intégration).

L'étude que nous proposons comporte 3 étapes : un diagnostic et une comparaison qui couvre la phase 1 de la proposition initiale ; l'énoncé de propositions d'actions correspondant à la phase 2 de cette même proposition.

Elle est initiée par un diagnostic de l'état actuel des emplois et des activités déjà existants dans les zones de Mons et du Centre. Le diagnostic est complété par un relevé des prévisions en matière de création d'emplois et d'activités (1). Ces données sont alors comparées aux conditions nécessaires et suffisantes relevées dans la littérature relatant des expériences de développement économique par la culture et/ou de capitale culturelle européenne (2). La comparaison amène le relevé d'un certain nombre de contraintes inhérentes aux zones d'étude entre autres en matière de qualification et de formation, l'identification des enjeux prioritaires et l'énoncé de propositions d'actions liant emploi, formation et enseignement (3).

(1) Un diagnostic de l'état actuel des emplois et activités créés et des retombées économiques déjà existantes pour les zones de Mons et du Centre.

Le diagnostic est basé sur les données statistiques disponibles (e.a. issues de l'ONSS, du Ministère de l'Economie, de Statbe, ainsi que complémentaiement des intercommunales, de Hainaut développement ou des comités subrégionaux). Il classe les emplois et les retombées en 2 catégories.

Les effets directs reprennent dans les deux secteurs servant de piliers au projet Mons2015 (le secteur des nouvelles technologies et le secteur culturel au sens large) le nombre d'emplois et le nombre d'activités créées. Ces données sont catégorisées par branche d'activités, par lieu de travail, par type d'emploi, par taille d'entreprises. Elles visent aussi à définir le type de production proposée (mobile ou non mobile, unique ou de masse, diffusable ou non). Une étude complémentaire sera menée pour certaines entreprises culturelles ou créatives et pour les activités principales.

Les effets indirects portent sur les activités liées aux deux secteurs cités, tels que les activités de décor, d'engineering, mais aussi le travail de diffusion, de soutien ou d'appui à l'activité culturelle. En font aussi partie les effets créés au sein des secteurs du tourisme, du commerce, de l'hôtellerie, de la restauration, des débits de boissons ou encore du transport³.

Le diagnostic permet d'établir l'état des ressources des opérateurs économiques dans les secteurs ciblés. Il se centre spécifiquement sur les emplois et sur les entreprises. Une attention particulière sera placée sur les emplois peu qualifiés et les éventuels processus d'insertion mis en place par certaines organisations ou entreprises des secteurs⁴.

Un relevé des prévisions en matière de création d'emplois et d'activités sera effectué à partir d'entretiens conduits auprès des principaux opérateurs économiques. Il mettra spécifiquement en évidence les qualifications requises en matière d'emploi.

(2) La comparaison avec des expériences de développement économique par la culture.

Le développement économique par la culture constitue une trajectoire présente dans nombre de développement urbain et régional. Les expériences ciblées pour notre étude comme base de comparaison concernent des villes ayant eu le titre de capitale européenne de la culture ou non.

L'exemple de Lille2004 fréquemment cité dans les présentations montoises et abondamment étudié (e.a. les études à caractère économique concernant l'impact sur l'horeca ou l'établissement d'indicateurs économiques menés par Axeculture) sera utilisé. Il s'agira de vérifier les conditions initiales de mise en place (la construction d'un projet collectif initié avec la candidature aux Jeux Olympiques, le nœud ferroviaire et de transport, la « métropolisation » de Lille), la trajectoire à long terme (les actions de Lille3000, le quartier Euralille, l'insertion territoriale au sein de LMCU et de l'Eurométropole) et les retombées en terme d'emplois et d'activités telles qu'elles sont actuellement répertoriées et publiées.

L'étude comparée menée en 2004 pour l'Europe par Palmer/RAE Associates relative aux Cités culturelles européennes (« *European Cities and Culture-City Reports* ») qui présente une vision transversale des capitales culturelles entre 1995 et 2004 servira également de base comparée.

Outre ces expériences, le cas de Manchester (ville post-industrielle qui a misé sur la culture et qui est porteuse en 2010 d'un ambitieux projet « *Manchester's Cultural*

³ Une étude portant sur l'effet de la reconnaissance patrimoniale du « Doudou » par l'UNESCO (FUCaM, 2009) avait mis en exergue l'accroissement de l'aire de marché touristique via notamment des organisations de séjour mises en œuvre par des agences de voyage espagnoles.

⁴ Cf par exemple les processus d'intégration locale mis en place pour les emplois de gardiennage par le MAC à Hornu (entretiens, 2008).

Ambition ») et celui de petites villes comme le réseau des *Regional Cities East* en Angleterre compléteront la base comparative.

Dans le premier cas, le lien économie et culture s'inscrit dans une rupture radicale par rapport à une identité industrielle ; le développement par la culture repose sur une industrie créative et des productions artistiques de niche mais également sur une vision de « cité participative et sociale » prônant l'insertion de la main d'œuvre non qualifiée et des jeunes par des programmes d'apprentissage et de formation ciblés.

L'analyse des petites villes est importante car elle permet un contrepoids nécessaire à des hypothèses de croissance par la culture fréquemment associées à des villes centrales voire à des métropoles de portée internationale.

La revue d'expériences concrètes récentes permettra de repérer les retombées économiques répertoriées ainsi que les conditions nécessaires et suffisantes associées à ces situations (entre autres les conditions initiales en place en lien avec le secteur de la culture, l'environnement éducatif et culturel, l'état des infrastructures, le positionnement géographique et économique de la ville dans son environnement régional et international).

Le diagnostic et l'étude de plusieurs villes-cibles amèneront également la mise en exergue de « bonnes pratiques ». Celles-ci peuvent porter par exemple sur l'interaction innovante entre deux opérateurs, l'effet démultiplié d'un investissement, le processus amenant la fixation territoriale et pérenne d'une activité.

(3) Le relevé des potentiels locaux, les enjeux prioritaires et la formulation de propositions.

La troisième partie de l'étude associe le diagnostic aux conditions nécessaires et suffisantes d'un développement intégré, conditions tirées de la littérature, pour en déduire des pistes d'actions.

Le territoire ciblé regroupant Mons-Borinage et Le Centre, fait actuellement l'objet du projet de « Cœur du Hainaut, centre d'énergies ». Ce projet prône, par exemple, un redéploiement économique innovant en relation avec les acteurs de la formation, l'amélioration de la qualité de vie via notamment un urbanisme et une qualité architecturale des équipements. Dans les portefeuilles d'actions proposées (www.centreduhainaut.be, axes stratégiques), on relève les actions suivantes :

- 2.5. *Faire participer les personnes peu qualifiées au redéploiement du territoire, en valorisant l'économie sociale, les emplois de proximité, et l'autocréation d'emplois comme tremplins d'insertion*

- 3.5. *Faire de la culture et du tourisme et des grands événements et infrastructures des tremplins pour la revalorisation du territoire et son positionnement comme capitale culturelle de la Wallonie*

- 4.5. *Concevoir une stratégie intégrée de lieux d'activité culturelle afin de répondre aux besoins culturels de la population (en particulier des jeunes), tant au sein de l'entreprise que de l'école.*

Dans le cadre de cette étude, les enjeux en terme de créations d'activités et d'emplois d'une part et d'autre part de développement des compétences présentes sur la zone d'étude se doivent d'apporter une réponse aux hypothèses d'ancrage territorial et d'intégration sociale présentes dans l'appel d'offre. Dès lors, *a priori* les enjeux étudiés s'articuleront comme suit :

- Vérifier que le projet Mons2015 combine les bases des cités créatives et des cités participatives,
- Asseoir le projet sur des ressources locales, notamment dans le domaine culturel, patrimonial et de la formation,
- Activer un réseau pérenne entre acteurs économiques, culturels et sociaux.

La première proposition renvoie à l'objectif de croissance économique et de cohésion sociale du projet. D'une part, l'existence de cité créative entraîne un processus d'attractivité culturelle, d'activités technoscientifiques, de régénération et de requalification y compris urbaine. D'autre part la cité participative induit une cohésion sociale, des effets d'entraînement par exemple sur les populations les plus jeunes. L'enjeu est de vérifier la combinaison de ces deux tendances.

Le projet Mons2015 se base entre autres sur des productions culturelles de niche. Le deuxième enjeu entend vérifier le lien entre les emplois et activités suscités par Mons2015 et les ressources locales existantes ou en devenir, qu'elles portent sur des centres de formation ou de recherche, des potentiels patrimoniaux ou le travail des associations. L'enjeu est de vérifier l'utilisation – au moins partielle - de ressources locales pour les activités prévues.

Enfin, l'existence de réseaux d'acteurs apparaît aujourd'hui comme une ressource incontournable de tout développement territorial : ce réseau traduit les relations, formelles ou informelles, existant entre les acteurs économiques eux-mêmes et entre ces acteurs et les acteurs sociaux et culturels du territoire. Ces réseaux permettent des transferts matériels ou financiers, des transferts d'informations ou de technologies et accroissent par là l'innovation potentielle. L'existence de ces réseaux stabilise localement les entreprises de par l'interdépendance induite et la proximité géographique devenue nécessaire. L'enjeu est de vérifier l'existence de réseaux entre les entreprises et, accessoirement, avec les opérateurs sociaux et culturels locaux.

Ces propositions pourront être transformées en fonction du diagnostic, de la comparaison aux expériences étrangères ou par rapport aux attentes du commanditaire. Elles devront se traduire en proposition d'actions, entre autres bâties à partir des expériences étrangères recensées.

L'étude telle que proposée se centre donc bien sur l'aspect production de Mons2015, traduit en terme d'activités, d'emplois et de liens avec les offres de formation et d'enseignement. La partie diagnostic sera essentiellement basée sur les données disponibles, collectées par d'autres opérateurs et des entretiens conduits

complémentairement⁵.

3. Le calendrier de l'étude.

La proposition de marché porte sur une durée de 9 mois commençant en septembre 2011 et terminant en mai 2012. Au vu du report de la date de dépôt de l'offre, la question est posée de la date de début de l'étude : la durée de l'étude ne serait-elle pas reportée d'octobre 2011 à juin 2012 ?

La proposition a été divisée en deux parties, à savoir (1) l'évaluation des retombées probables du projet 2015 (quatre mois) et (2) l'énoncé de propositions d'actions pour les enjeux emploi/formation/enseignement (5 mois)

L'organisation suivante est proposée :

Etapes	Durée	Description	Personnel impliqué
(1) Diagnostic	Trois mois	Recensement des données disponibles Catégorisation Prévisions	François Cola Sébastien Pradella Fabienne Leloup
(2) Analyse comparée	Trois mois	Analyse des villes et exposé de leur bilan économique Conditions suffisantes et nécessaires « Bonnes pratiques »	François Cola Sébastien Pradella Fabienne Leloup
(3) Propositions	Trois mois	Articulation des activités, des ressources locales et des objectifs de développement territorial et de cohésion sociale Analyse des réseaux d'acteurs Propositions d'actions	Sébastien Pradella Fabienne Leloup

⁵ Telle que formulée, l'étude n'aborde pas la question du mécénat ou de la couverture des dépenses du projet, elle n'inclut pas l'étude des effets indirects induits concernant les retombées médiatiques, l'effet de réputation voire d'internationalisation. Ne pouvant s'appuyer sur la disponibilité *a priori* des données nécessaires, elle ne propose pas non plus une étude d'impact synthétique afin d'estimer les effets multiplicateurs créés par exemple par l'utilisation des salaires des employés (pour les conditions d'une telle étude, lire e.a. Y. Nicolas, 2006, L'Analyse d'impact économique de la culture, *Bulletin du Département des études, de la prospective et des statistiques françaises*).

Liste exhaustive des personnes affectées à l'étude	
Nom	Prénom
LELOUP	Fabienne
PRADELLA	Sébastien
COLA	François

Rappel - ne pas oublier de joindre :	un curriculum vitae pour chaque personne affectée au projet (voir CV type)
---	---

Marché de service pour la réalisation d'un projet d'étude visant à identifier les retombées attendues, en termes d'emploi et de création d'activités, de Mons 2015, Capitale européenne de la culture

Curriculum vitae

Nom, prénom :	LELOUP Fabienne	Sexe :	F
Adresse : (rue n°, code postal, localité)	Rue des archers, 13, 7000 MONS		
Téléphone/GSM :	0486996981	Fax :	065323363
Courrier électronique :	leloup@fucam.ac.be		
Date de naissance :	08 05 1963	Véhicule personnel :	oui
Nationalité :	Belge	Permis de conduire B :	oui

ETUDES

Etudes	Réussite	Années (début + fin) ou durée	Intitulé des études et/ou des orientations - spécialisations	Etablissements
Enseignement qualifiant dans le domaine concerné dont le niveau est inférieur à BAC	oui/non			
	oui/non			
	oui/non			
Enseignement supérieur de type court (BAC)	oui/non			
	oui/non			
	oui/non			
Enseignement universitaire ou supérieur de type long (BAC+, master)	Oui	Septembre 1981- juin 1985	Licence en sciences économiques appliquées	FUCaM, MONS
	oui	Septembre 1987 – février 1993	Doctorat (Ph D)	University of Cranfield, Royaume Uni
	oui/non			
	oui/non			
Formations complémentaires/ Brevets	oui/non			
	oui/non			
	oui/non			
	oui/non			

Nom, prénom : Fabienne Leloup

C.V. - EXPERIENCE PRATIQUE PROFESSIONNELLE DANS LE DOMAINE DU MARCHÉ

Types d'expériences en lien avec l'objet du marché	Société Coordonnées de la société	Nombre d'années de pratique
En qualité d'enseignant-chercheur : <ul style="list-style-type: none"> - Etudes et publications en développement local, action publique locale, culture et territoires 	FUCaM et Unité mixte de Recherche PACTE (Grenoble)	Depuis 2002
En qualité d'enseignant-chercheur : <ul style="list-style-type: none"> - Participation au Plan prospectif et Contrat de recherche avec Wapi.Culture (2010-2011) (avec S. Pradella) 	FUCaM et Wapi.Culture	2010, 2011 et 2012
<ul style="list-style-type: none"> - Direction de l'analyse des impacts de développement socio-économique de cinq musées et infrastructures patrimoniales hennuyères - Direction d'une étude d'impact de la reconnaissance UNESCO du « Doudou » 	FUCaM - UCL	Etudes d'un an entreprises entre 2002 et 2010
<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de développement territorial avec la Fondation rurale de Wallonie 	FUCaM - FRW	Depuis 2010
<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation intermédiaire de l'Objectif 1 (avec Alain Schoon) 	FUCaM- SERP (UCL)	1995-1997
Cf cv joint		

(*) La description doit permettre de juger de l'adéquation de l'expérience avec les exigences du marché

Curriculum vitae

Nom, prénom :	PRADELLA, Sébastien		Sexe :	H
Adresse : (rue n°, code postal, localité)	Chaussée de Binche, 151 7000 Mons			
Téléphone/GSM :	0479/80.35.19	Fax :		
Courrier électronique:	sebastien.pradella@fucam.ac.be sebastien.pradella@gmail.com			
Date de naissance :	29/08/1982	Véhicule personnel :	oui	
Nationalité :	Belge	Permis de conduire B :	oui	

ETUDES				
Etudes	Réussite	Années (début + fin) ou durée	Intitulé des études et/ou des orientations - spécialisations	Etablissements
Enseignement qualifiant dans le domaine concerné dont le niveau est inférieur à BAC	oui/non			
	oui/non			
	oui/non			
Enseignement supérieur de type court (BAC)	oui/non			
	oui/non			
	oui/non			
Enseignement universitaire ou supérieur de type long (BAC+, master)	oui	2000-2004	Licence en Sciences politiques	FUCAM
	oui	2005-2006	Diplôme d'Etudes Approfondies en Affaires Publiques	UCL
	oui/non	2007-2011	Doctorat de Science politique (déposé, défense publique le 5 octobre 2011)	I.E.P. de Paris
	oui/non			
Formations complémentaires/ Brevets	oui	2009	Ecole doctorale en <i>Comparative Urban Studies</i>	Université Fédérale de Sao Paulo (consortium universitaire)
	oui	2010	Ecole doctorale en <i>Political Economy</i>	I.E.P. de Paris (consortium universitaire)
	oui/non			
	oui/non			

Nom, prénom : PRADELLA Sébastien

C.V. - EXPERIENCE PRATIQUE PROFESSIONNELLE DANS LE DOMAINE DU MARCHÉ

Types d'expériences en lien avec l'objet du marché	Société <small>Coordonnées de la société</small>	Nombre d'années de pratique
Chargé de l'étude "Stratégie de développement par la culture en Wallonie Picarde" avec Fabienne Leloup	Convention FUCAM - Culture.Wapi	1 an
Chargé de l'étude "Instruments of urban policy"	Convention Sciences Po Paris – CONNEX (UE)	3 mois
Participation active aux travaux du Groupe de Recherche en action publique et développement territorial	FUCaM – UMR Pacte (Grenoble)	Depuis 2005
Cf curriculum vitae joint		

Curriculum vitae

Nom, prénom :	COLA François		Sexe :	H
Adresse : (rue n°, code postal, localité)	200, Rue du Moulin d'en Haut 7012 Jemappes			
Téléphone/GSM :	0494/13.72.07	Fax :	/	
Courrier électronique:	francois.cola@hotmail.fr			
Date de naissance :	29 avril 1987	Véhicule personnel :	oui	
Nationalité :	Belge, italienne	Permis de conduire B :	oui	

ETUDES				
Etudes	Réussite	Années (début + fin) ou durée	Intitulé des études et/ou des orientations - spécialisations	Etablissements
Enseignement qualifiant dans le domaine concerné dont le niveau est inférieur à BAC	oui/non			
	oui/non			
	oui/non			
Enseignement supérieur de type court (BAC)	oui/non			
	oui/non			
	oui/non			
Enseignement universitaire ou supérieur de type long (BAC+, master)	oui	2005-2011	Master 120 en sciences politiques, orientation générale	FUCaM
	oui/non			
	oui/non			
	oui/non			
Formations complémentaires/ Brevets	oui/non			
	oui/non			
	oui/non			
	oui/non			

Nom, prénom : COLA François

C.V. - EXPERIENCE PRATIQUE PROFESSIONNELLE DANS LE DOMAINE DU MARCHÉ

Types d'expériences en lien avec l'objet du marché	Société <small>Coordonnées de la société</small>	Nombre d'années de pratique
Réalisation en groupe d'un projet associatif ayant pour but la promotion de la musique classique en partenariat avec l'ORCW	FUCaM	1
Mandat de Président de l'Association Culturelle des FUCaM	FUCaM	1
Mon C.V complète mon profil		